

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE RIVE-NORD TENUE  
EN TEAMS  
LE 10 NOVEMBRE 2020 À 19 H**

<b>Présences</b>			
	Dubois	Brigitte	Présidente
	Douville	Éric	Vice-président
	Bérubé	Nancy	Directrice
	Costachesco	Sylvie	Gestionnaire d'établissement
	Verdon	Manon	Directrice adjointe
	Châteauneuf	Lyne	Membre Parent
	Doutre	Carlin	Membre Parent
	Orphée	Jean-Claude	Membre Parent
	Briand	Christine	Membre Parent
	Couture	Isabelle	Substitut Parent
	Ciarciaglino	Antonio	Représentant de la communauté
	Doutre	Marie-Claude	Membre Enseignante
	Latreille	Christian	Membre Enseignant
	Gauthier	Pascale	Membre Enseignante
	Boukaftane	Youssef	Substitut Enseignant
	Éthier	Carolyn	Membre Psychoéducatrice
	Gagné	Julie	Membre Surveillante et Représentante de la Fondation Excellence
	Fournier	Marlène	Substitut TES
	Fournier	Michèle	Secrétaire d'école
<b>Absences :</b>	Croussette	Danick	Membre Enseignant
	Raymond	William	Membre Élève Président du conseil des élèves
	Bien-Aimé	Marven	Membre Élève Vice-président du conseil des élèves

**Ouverture de la rencontre**

Il est 19h08, M<sup>me</sup> Dubois souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle mentionne que la rencontre est enregistrée et tous les membres donnent leur accord pour être enregistrés.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION : CÉ 20-21/12**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Carolyn Éthier

**APPUYÉ PAR :** M. Carlin Doutre

**D'ADOPTER** l'ordre du jour

**Adoptée à l'unanimité**

## **2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2020**

M<sup>me</sup> Brigitte Dubois mentionne qu'une précision doit être apportée au point 7 du procès-verbal de la rencontre du 20 octobre dernier. Suite à la question de M<sup>me</sup> Couture à savoir si à titre de substitut, elle peut faire des interventions au point « Question du public ». M<sup>me</sup> Dubois confirme que le CÉ compte deux (2) parents substitués et que oui, ces derniers sont considérés comme membres du public. Tous conviennent que M<sup>me</sup> Couture et M. Bertrand ont fait des interventions tout au long de la séance avec l'accord des membres.

### **RÉSOLUTION : CÉ 20-21/13**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Éric Douville

**APPUYÉ PAR :** M. Carlin Doutre

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2020 avec la précision du point 7.

**Adoptée à l'unanimité**

## **3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2020**

M<sup>me</sup> Bérubé précise qu'au point 12 « Règles de régie interne 2020-2021 », il n'existe pas actuellement de règles et de directives pour les rencontres de type virtuelle. À cet effet, une proposition sera présentée à la prochaine rencontre du conseil. Les membres du CÉ devront approuver ces ajouts aux règles de régie interne.

M<sup>me</sup> Dubois questionne à savoir si des changements ont été fait afin de corriger l'ancienne appellation de la CSSMI par le nouveau changement de nom « Centre de services scolaire ». M<sup>me</sup> Bérubé nous informe qu'une demande a été faite auprès du Centre de services scolaire afin de corriger le tout et ainsi rendre tous les documents conformes.

M<sup>me</sup> Bérubé mentionne que les documents manquant lors de la rencontre du 20 octobre dernier concernant le plan de lutte et le calendrier des activités éducatives ont été envoyés

par courriel à tous les membres du conseil d'établissement. Il n'y a aucune nouvelle activité à rajouter.

Elle poursuit en annonçant que les activités du midi ont débutées dans les gymnases et que les consignes ministérielles sont respectées. Un calendrier a été élaboré afin de faire une rotation des groupes. Tous les élèves demeurent dans leur groupe respectif, donc dans la bulle classe prescrite ce qui n'est pas le cas pour les activités parascolaires. C'est la raison pour laquelle les activités parascolaires n'ont pas lieu.

M<sup>me</sup> Nancy Bérubé termine en informant que nous avons eu un (1) nouveau cas de COVID-19 et qu'un courriel a été envoyé à tous les parents. La Santé publique nous confirme qu'il n'y a aucun impact sur le milieu et que la direction n'a pas à enclencher le processus d'enquête.

#### **4. Question du public**

Un parent, M. Olaf Oginé-Noël, nous a manifesté son intention de participer à la rencontre afin de discuter de l'ambiance qui règne au sein du 4<sup>ième</sup> secondaire. À ce moment précis, il ne s'est pas joint au groupe. M<sup>me</sup> Bérubé précise qu'il pourra en discuter à sa convenance avec M<sup>me</sup> Manon Verdon.

#### **5. Information des représentants des élèves**

M. William Raymond et M. Marven Bien-Aimé ne sont pas présents à la rencontre. M<sup>me</sup> Julie Gagné nous informe qu'elle n'a ni vu ni parlé à ces deux (2) élèves aujourd'hui. Elle n'est donc pas au courant des sujets à aborder au CÉ.

#### **6. Représentant de la communauté**

M. Ciarciaglino nous dit qu'il est très heureux de faire partie du CÉ et il remercie les membres du conseil et plus particulièrement M<sup>me</sup> Brigitte Dubois. Il explique son parcours professionnel, nous informe qu'il a deux (2) enfants qui fréquentent l'école Rive-Nord. Il nous mentionne qu'il est très impliqué auprès de la communauté. Il s'investit beaucoup et étant donné son expérience il peut nous faire savoir les impacts et les enjeux dans la communauté sur différents sujets. M<sup>me</sup> Dubois nous mentionne que c'est une première pour le CÉ et que l'expertise de M. Ciarciaglino peut être avantageuse pour les futures demandes et décisions du conseil.

#### **7. Consultation sur la « Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les établissements » (OS-1)**

M<sup>me</sup> Nancy Bérubé explique qu'à chaque année, des changements peuvent survenir quant au vocabulaire, à l'ajout ou retrait de terme, de définition de cette politique. Les membres du CÉ doivent donc se prononcer en accord ou en désaccord avec ces changements. M<sup>me</sup>

Dubois précise qu'il n'existe plus de case d'abstention et que par conséquent, tous les membres doivent se prononcer. M<sup>me</sup> Bérubé procède à la lecture des articles et signifie les changements qui y sont apportés.

M<sup>me</sup> Christine Briand aimerait savoir dans l'énoncé « Répartition avec fratrie » qui décide de qui sera admis au PEI et qui ne le sera pas. M<sup>me</sup> Bérubé explique que si le 50% des inscriptions avec fratrie est dépassé, les admissions se font par pige et ce devant témoin précise M<sup>me</sup> Dubois. Dans le cas contraire, on peut combler le nombre de place dans le bassin d'élèves n'ayant pas de fratrie au PEI.

M<sup>me</sup> Pascale Gauthier demande pendant combien de temps la politique sera en vigueur. Elle conçoit qu'il peut être avantageux pour les parents que tous leurs enfants soient à la même école mais qu'à l'étape du secondaire, ce programme doit être le choix de l'enfant. M<sup>me</sup> Bérubé informe que cette politique est revue à toutes les années mais peut changer si des problématiques surviennent pendant l'application de cette dernière.

M<sup>me</sup> Brigitte Dubois fait part des discussions qui se sont tenues l'an dernier à cet effet. Elle mentionne que le programme du PEI voulait à la base favoriser tous les élèves de façon générale plutôt que les membres d'une même fratrie, ce qui diminue les chances pour tous.

M. Antonio Ciarciaglino fait un parallèle avec des frais scolaires imposés il y a plusieurs années. Les commissaires n'avait alors pas permis l'accès de la fratrie. Il nous fait part qu'il est d'accord pour accorder une chance à tous en ne tenant pas compte de la fratrie de l'élève lors de l'admission. Il reviendrait aux parents de faire le choix de l'école s'ils veulent que leurs enfants soient au programme PEI à la même école.

M<sup>me</sup> Carolyn Éthier mentionne qu'elle trouve difficile le principe de fratrie car elle conçoit bien qu'à l'étape du préscolaire et du primaire, le choix du programme revient aux parents. Toutefois, elle est d'avis qu'au secondaire le choix appartient à l'enfant. Elle est d'accord avec le principe de donner une chance à tous.

M. Éric Douville est d'accord avec le principe du droit de fratrie, il mentionne que c'est une belle option en progressif. Il fait confiance au jugement des parents à savoir si tous leurs enfants sont fait pour le programme PEI. Il croit que ce serait une erreur de retirer complètement ce principe.

Les membres passent au vote et M. Youssef Boukaftane, substitut, est autorisé à voter en l'absence du membre M. Danick Croussette.

Par suite de la lecture des articles déposés et aux discussions, tous les membres du conseil d'établissement se sont positionnés en accord avec les nouveaux changements de la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements.

Pour ce qui est du point 10.1.3.1 « Critères d'inscription pour le projet du programme primaire du Baccalauréat International », les membres ont retenus les options suivantes :

Pour une inscription au préscolaire : Option A retenue

L'élève dont le parent a assisté à une rencontre d'information et a pris connaissance des exigences du projet ainsi que de la philosophie qui le sous-tend.

Pour une inscription au primaire : Option A retenue

L'élève dont le parent a assisté à une rencontre d'information et a pris connaissance des exigences du projet ainsi que de la philosophie qui le sous-tend.

**RÉSOLUTION : CÉ 20-21/14**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Lyne Châteauneuf

**APPUYÉ PAR :** M<sup>me</sup> Pascale Gauthier

**D'APPROUVER** la grille-réponse à la consultation sur la « Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements » telle que complétée.

**Adoptée à l'unanimité**

**8. Consultation du projet de calendrier scolaire 2021-2022**

M<sup>me</sup> Nancy Bérubé énumère et explique les différences entre les quatre (4) scénarios présentés. Elle précise que pour le projet de calendrier scolaire 2021-2022, les scénarios retenus par les enseignants sont :

- scénario 4 - journées pédagogiques
- semaine A - relâche du 28 février au 4 mars 2022
- semaine D - congé des fêtes, du 23 décembre 2021 au 5 janvier 2022

Les membres du conseil ont voté pour les mêmes scénarios retenus par les enseignants soit le scénario 4, la semaine A et la semaine D. Les résultats de la consultation seront soumis au conseil d'administration du CSS et une réponse nous sera transmise par la suite.

M<sup>me</sup> Julie Gagné demande si la semaine de relâche adoptée est la même que pour les élèves du secteur de Terrebonne ce à quoi M<sup>me</sup> Bérubé mentionne qu'elle ne sait pas. Elle précise qu'il est très difficile d'arrimer les calendriers avec les écoles des autres centres de services scolaire.

**RÉSOLUTION : CÉ 20-21/15**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Carolyn Éthier

**APPUYÉ PAR :** M<sup>me</sup> Lyne Châteauneuf

**D'APPROUVER** la grille-réponse à la consultation du calendrier scolaire 2021-2022 telle que complétée.

## **Adoptée à l'unanimité**

### **9. Présentation de la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement**

M<sup>me</sup> Dubois informe qu'avec la nouvelle gouvernance, les membres des conseils d'établissement doivent suivre une formation. Un cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement a été réalisé à cet effet. Il s'agit d'un document d'une trentaine de pages décrivant le rôle, les pouvoirs et responsabilités du CÉ. Une capsule vidéo est également disponible pour les membres. M<sup>me</sup> Dubois fera suivre le lien internet. Elle mentionne qu'elle compte sur la bonne foi de chacun pour suivre cette formation.

M<sup>me</sup> Brigitte Dubois présente le document intitulé « Fiche thématique 25 » à l'intention des élèves membres du conseil d'établissement. Cette fiche explique le rôle du CÉ, son fonctionnement, etc. Elle mentionne que ces représentants d'élèves font partie intégrante du CÉ. Ils ont un droit de vote, de parole et peuvent poser des questions au même titre que les autres membres du CÉ.

Elle présente également le document intitulé « Fiche thématique 28 » concernant la procédure pour la tenue de séances à distance du CÉ. La discussion se porte sur la question de vote lors d'une rencontre virtuelle. M. Douville mentionne que le site internet DOODLE (pour effectuer un vote secret) connaît beaucoup de raté. M<sup>me</sup> Bérubé se propose pour recueillir les votes secrets si la situation se présentait.

M<sup>me</sup> Christine Briand demande s'il n'y a qu'un document à lire ce à quoi M<sup>me</sup> Bérubé mentionne qu'il y a également une capsule vidéo en plus des fiches thématiques. Elle précise que le processus de formation n'est pas tout à fait terminé par le MEQ. Au fur et à mesure qu'il y aura de nouvelles capsules et/ou de nouvelles fiches de déposées, elle en informera les membres du CÉ.

#### **RÉSOLUTION : CÉ 20-21/16**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Lyne Châteauneuf

**APPUYÉ PAR :** M. Éric Douville

**D'APPROUVER** le plan de formation tel que déposé

## **Adoptée à l'unanimité**

### **10. Activités éducatives 2020-2021**

M<sup>me</sup> Pascale Gauthier mentionne qu'à chaque année, elle informe les membres du CÉ des projets personnels des étudiants du programme intermédiaire. Elle explique en quoi consiste le projet personnel de type « événement ». Plusieurs élèves ont décidé d'organiser un événement dans le but de supporter une cause ou un organisme. À cet effet, des sollicitations au nom de l'école seront faites dans la communauté. Tous les dons

recueillis seront remis aux organismes choisis dans le cadre des projets personnels respectifs des élèves.

De plus, M<sup>me</sup> Gauthier informe que plusieurs enseignants ont acceptés de superviser les élèves et leur projet.

**RÉSOLUTION : CÉ 20-21/17**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Carolyn Éthier

**APPUYÉ PAR :** M. Youssef Boukaftane

**D'ADOPTER** les activités 2020-2021 présentées.

**Adoptée à l'unanimité**

**11. Information du représentant au comité de parents**

M. Éric Douville mentionne que tous les membres ont reçu par courriel le résumé des questions adressées à la direction générale lors de l'assemblée du comité de parents du 22 octobre dernier.

Il mentionne qu'il reste des licences pour suivre des formations offertes au comité de parents et que les membres du conseil d'établissement, les enseignants ainsi que le personnel de soutien sont invités à s'y inscrire. La liste des formations offertes a été remise à tous les membres.

M. Douville nous dit qu'une élection s'est tenue et que deux (2) personnes se sont ajoutées au comité exécutif pour un total de 13 membres.

Il termine en mentionnant que la position du comité de parents est la même que celle du conseil d'établissement pour ce qui est des options proposées à la consultation sur la « Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les établissements » (OS-1) soit l'option A pour le préscolaire et le primaire.

**12. Information de la Fondation « Vision Excellence »**

**a) Activité de financement**

M<sup>me</sup> Julie Gagné informe qu'il n'y a pas d'activité de financement pour le moment.

**b) Projet financé par la Fondation**

- Caravane de la tolérance dans le cadre du cours ECR 4<sup>e</sup> secondaire
- Achat de chandails pour la 3<sup>ième</sup> équipe de la ligue d'impro de l'école

## **RÉSOLUTION : CÉ 20-21/18**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Marie-Claude Doutre

**APPUYÉ PAR :** M<sup>me</sup> Carolyn Éthier

**D'ADOPTER** les projets financés par la Fondation Vision Excellence.

**Adoptée à l'unanimité**

**c) Ristourne**

Aucune

### **13. Information de la direction**

M<sup>me</sup> Nancy Bérubé donne les informations suivantes :

- Résultats des matières à sanction : à chaque année, un tableau des résultats est rédigé suite aux épreuves ministérielles afin de voir la progression du programme régulier et celui du PEI. Comme il n'y a pas eu d'épreuves à la fin des classes de 2020, il n'y aura pas de tableau cette année.
- Plan d'action pour les projets éducatifs : le plan sera présenté à la prochaine rencontre du CÉ. On reconduit ce qui a été fait l'an passé. Compte tenu de la situation dû à la COVID, le ministère ne nous demande pas de travailler un plan d'action cette année.
- Plomb dans l'eau : les tests d'évaluation ont été fait et nous attendons les résultats au début mars. Des affiches des abreuvoirs à ne pas utiliser ont été installées dans l'école. Elles y demeureront jusqu'à l'obtention des résultats. Lorsque ces derniers nous seront transmis, ils seront rendus public et nous pourrons alors apporter les correctifs nécessaires s'il y a lieu.
- Rencontres parents : les rencontres parents se feront cette année par téléphone et la prise de rendez-vous se fera par internet. La procédure et les liens seront accessibles sur le site web de l'école. Il y aura 2 plages horaires soit jeudi soir le 19 et vendredi le 20 novembre en matinée. Les parents peuvent toujours adresser leur demande par courriel directement aux enseignants.
- Calendrier scolaire : un nouveau calendrier scolaire a été réalisé par suite des changements des dates de bulletin. Des déplacements de journées pédagogiques, de formations, etc. ont dû être effectués.
- COVID-19 : à compter du lundi 16 novembre, tous les employés du Centre de services scolaire, devront remplir le questionnaire d'auto-évaluation avant de venir à l'école. Le CSS est à développer une application très simple à être utilisé sur le bureau

virtuel et sur les cellulaires. Des rapports seront envoyés à M<sup>me</sup> Bérubé afin de suivre la situation de façon plus serrée.

- M<sup>me</sup> Bérubé nous informe que compte tenu des circonstances, M<sup>me</sup> Virginie Larouche, qui est présentement enceinte, est en retrait préventif. M<sup>me</sup> Manon Verdon prendra les guides de la direction adjointe du secteur régulier et M<sup>me</sup> Pascale Gauthier remplacera M<sup>me</sup> Verdon au PEI et ce, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur adjoint.

#### **14. Information des représentants du personnel**

##### **Personnel enseignant :**

M. Christian Latreille mentionne que la tâche est lourde mais que tout va bien. Tout le monde fait de son mieux.

M. Youssef Boukaftane espère que tout ira bien pour ses collègues et que tout se passe bien à notre école.

M<sup>me</sup> Marie-Claude Doutré nous informe que l'enseignement en ligne pour la 3<sup>ième</sup> secondaire se passe très bien.

##### **Personnel professionnel :**

M<sup>me</sup> Carolyn Éthier a fait des interventions auprès des élèves du 3<sup>ième</sup> secondaire ainsi qu'auprès des parents. Elle mentionne que l'adaptation des élèves est plus difficile et qu'ils sont plus anxieux car ils doivent être plus autonomes. Elle informe que la psychologue, M<sup>me</sup> Marie-Josée Léger, accompagnée des TES de l'école, ont fait la tournée des classes. Elles ont reçu plusieurs demandes d'aide. Des communications pour une meilleure « zénitude » seront mises sous peu sur le site web de l'école. Beaucoup d'avertissements ont été faits concernant le port du masque.

M<sup>me</sup> Dubois demande dans quel niveau de secondaire (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> secondaire) peut-on observer le plus d'anxiété ce à quoi M<sup>me</sup> Éthier répond que c'est un peu à tous les niveaux de secondaire mais pour différentes raisons et réalités. Elle nous mentionne qu'il existe aussi une certaine anxiété au niveau des enseignants. La situation est suivie très attentivement.

##### **Personnel de soutien :**

M<sup>me</sup> Julie Gagné mentionne que M<sup>me</sup> Léger, psychologue de l'école, a organisé deux (2) rencontres avec les membres du personnel de soutien et que cela a été très apprécié et très positif pour diminuer une certaine anxiété et un certain épuisement.

## **15. Divers**

M<sup>me</sup> Julie Gagné demande si le parent qui désirait se joindre à la rencontre s'est manifesté et non, malheureusement il n'était pas présent. M<sup>me</sup> Bérubé mentionne que le parent souhaitait parler d'une problématique concernant deux (2) groupes en particulier et que M<sup>me</sup> Manon Verdon pourra en discuter directement avec lui.

## **16. Levée de l'assemblée**

### **RÉSOLUTION : CÉ 20-21/19**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Lyne Châteauneuf  
**APPUYÉ PAR :** M. Éric Douville

**DE LEVER** l'assemblée. Il est 21h30

**Adoptée à l'unanimité**

---

Brigitte Dubois  
Présidente

---

Nancy Bérubé  
Directrice